

Inauguration du « Carré de la création artisanale » et du Marché de Noël

La Défense

Mardi 28 novembre 2017

**Discours de Patrick Devedjian,
Président de Defacto,
Président du Département des Hauts-de-Seine**

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, Cher Daniel Goupillat,

Madame la Directrice générale de Defacto, Chère Marie-Célie Guillaume,

Monsieur le Directeur de Codecom, Cher Jean-Claude Meritte,

Chère Ghislaine Arabian,

Je suis très heureux que ce nouveau « Carré de la création artisanale » soit installé ici, au cœur du Marché de Noël de Paris-La Défense, le plus grand village de Noël d'Ile-de-France.

Les utilisateurs du quartier sont très attachés à ce marché, qui vient animer et illuminer le parvis durant 1 mois. Ils apprécient ce lien particulier entre la tradition et la modernité.

Et puis cet événement démontre que ce quartier d'affaires est en train de devenir un quartier qui vit en dehors des heures de travail, un quartier où l'on se promène avec plaisir.

Seul le prononcé fait foi

Les Marchés de Noël, apparemment, ne sont plus les bienvenus dans les grandes artères des capitales huppées !

Paris et ses Champs-Élysées, pour ne pas les nommer.

Paris qui s'uniformise dangereusement. Paris qui devient une ville-musée, une ville aux vitrines « grand luxe », avec des touristes « grand luxe » !

Eh bien nous, dans les Hauts-de-Seine, on aime les Marchés de Noël et on aime l'artisanat !

Sur ce nouveau carré de la création artisanale où nous nous trouvons, une quarantaine d'artisans vont exposer leurs créations 100% alto-séquanaises.

Il faut valoriser les métiers de l'artisanat : les métiers de bouche, les métiers d'art, les métiers de services.

Ces métiers, ces savoir-faire très pointus, sont de précieux atouts pour l'attractivité des territoires.

Ils préservent et stimulent l'emploi local,

Ils animent les centres villes. Ils valorisent le patrimoine des communes,

Ils sont reconnus et appréciés des habitants.

Malgré leur attrait, ce sont des activités qui demeurent fragiles, avec la concurrence des grandes surfaces notamment.

C'est pour cela que pendant plus de 20 ans, le Département des Hauts-de-Seine s'était engagé de manière forte auprès de ce tissu économique local (notamment les métiers de bouche).

Seul le prononcé fait foi

Or en 2015, la loi NOTRe ne nous a pas aidés, puisqu'elle a retiré au Département l'attribution des aides directes aux entreprises...

Comme nous sommes un peu têtus au Département... nous avons décidé de continuer à soutenir cette démarche de promotion de l'artisanat local, mais autrement.

Notre partenariat avec la Chambre de Métiers se concentre désormais sur le développement touristique, avec une nouvelle convention de partenariat.

Le Département cofinance à hauteur de 300 000 €, un programme de promotion de ces savoir-faire d'excellence présents dans les Hauts-de-Seine.

L'artisanat compte plus de 21 000 entreprises et emploie plus de 50 000 personnes dans notre département. Ce n'est pas rien !

Ce sont aussi des emplois non délocalisables et très souvent adaptés aux publics en insertion.

Et puis l'artisanat, qu'il soit culinaire ou artistique, est aussi une grande fierté française, reconnue à l'international.

Il n'est donc pas question de passer à côté du potentiel de ces activités locales !

Un grand bravo à tous !